

Echos de MONTENDRE

Budget 2025

MONTENDRE station verte



Une saison avec les espaces verts

Le centre ville se refait une beauté

Commerces de centre ville : ça bouge !



Patrick Giraudeau
Maire
de Montendre

Le début de l'année a été riche de chantiers et de réalisations, dont beaucoup sont le résultat de projets menés en amont depuis des mois, voire des années.

Le temps des collectivités est souvent un temps long, à cause de délais incompressibles qui nous sont imposés, notamment pour respecter la réglementation des marchés publics ou d'autres obligations spécifiques aux collectivités publiques. Il s'agit aussi parfois de motifs d'ordre financier : le financement de chaque projet fait l'objet d'arbitrages, de recherches de subventions, occasionnellement de négociations d'emprunts. Il arrive que nous devions revoir à la baisse un projet, le reporter, ou pire l'abandonner, pour faire face à un imprévu, une urgence mobilisant des fonds importants.

Nous sommes d'autant plus satisfaits quand sortent de terre de beaux projets comme ceux que vous découvrez : la place de l'Eglise, le bâtiment de la place de la Paix, l'extension de la gendarmerie, la réalisation des terrains de padel...

Avec l'obtention récente du label **station verte** qui nous encourage à progresser dans un accueil touristique toujours plus durable, la saison estivale s'annonce sous les meilleurs auspices : de nouvelles activités au lac avec MTD Wakepark et le parcours sportif, sans oublier une quête **Terra Aventura**© nocturne, mais aussi l'ouverture du bureau info tourisme place des Halles, la remobilisation des acteurs économiques qui font renaître l'UCAIM...

À rebours de la morosité ambiante, ces nouveautés positives nous incitent à poursuivre dans la voie que nous nous sommes tracés, tout particulièrement pour l'amélioration du cadre de vie, avec un centre bourg rénové, plus vert, plus animé et plus commerçant.

De nombreuses manifestations vous attendent cet été à Montendre et dans toute la Haute Saintonge, profitez de ces moments en famille et avec vos amis : notre région regorge de trésors qui ne demandent qu'à être découverts et d'une foule de jolis moments à partager.

Bel été à toutes et tous !



La Maison de la Petite Enfance de Montendre, gérée par l'Association "Mamuse et Méduque" est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h.

L'encadrement est assuré par des professionnelles de la petite enfance qui œuvrent pour le bien-être des enfants ainsi qu'à leur développement physique, psychique, affectif, cognitif et social tout en veillant à leur santé et à leur sécurité.

L'accueil des enfants se fait au plus près des besoins des familles, du régulier à l'occasionnel, jours et horaires :

- de cinq jours à une ou deux journées par semaine
- l'accueil occasionnel sur quelques heures dans la semaine en matinée ou en après-midi.

Contact : 05 46 70 46 67

mamuse-et-meduque@orange.fr

Montendre récompensée par le label employeur sapeurs-pompiers

Le Pôle territorial Est du SDIS 17* vient de distinguer notre Commune de Montendre pour son engagement auprès des services d'incendie et de secours.



Depuis plusieurs décennies, la commune de Montendre mène une politique volontariste de soutien à la sécurité civile via le recrutement d'agents qui sont aussi sapeurs-pompiers volontaires.

Elle a ainsi signé une convention avec le SDIS pour quatre agents sapeurs-pompiers volontaires qui leur permet d'être mobilisables sur leur temps de travail.

Ils utilisent pour cela une fonctionnalité du système d'alerte qui, si elle ne les rend pas prioritaires au départ, leur permet d'être appelés en cas de manque de personnel ou de compétences pour une intervention.

La Commune renforce ainsi la présence de secours rapidement mobilisables sur son territoire et manifeste une volonté citoyenne et un esprit civique que

le SDIS 17 a tenu à souligner en lui attribuant le « Label employeur des sapeurs-pompiers ». Dans le même esprit, la Commune honore, chaque année publiquement ses sapeurs-pompiers lors de la cérémonie du 14 juillet.



Traditionnelle revue des troupes par les élus le 14 juillet

*SDIS 17 : Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le retour de la micro-folie des 3 Monts

En avril 2024, la Micro-Folie des 3 Monts de la Haute Saintonge venait enrichir l'offre culturelle et de loisirs de la bibliothèque municipale. Depuis la mi-mai, elle est de retour à Montendre, à la médiathèque municipale.

De l'Égypte antique à la conquête spatiale, plus de 5 000 œuvres de musées du monde entier vous attendent. C'est aussi un espace de réalité virtuelle où les casques de dernière génération vous emmèneront visiter Pompéi, Notre-Dame de Paris ou découvrir une épave en compagnie des dauphins.

Toutes les visites ou activités organisées à la Micro-Folie, ateliers enfants, conférences, etc. sont ouvertes à tout le monde et gratuites. Pour suivre l'actualité de la Micro-Folie des 3 Monts : facebook.com/microfoliedes3monts instagram.com/microfoliedes3monts ville-montendre.fr ou Panneau Pocket.

Culture pour tous à la médiathèque municipale

Ouverte du mardi au samedi, la médiathèque propose des livres ou supports multimédia en prêt mais organise aussi des animations et expositions culturelles.

Le service public de la médiathèque municipale est assurée par Sylvie Roy, agent d'accueil bibliothécaire avec le soutien des bénévoles de l'association Lectur@média.

Ensemble, ils accueillent les lecteurs, imaginent et mettent en place des événements pour promouvoir la lecture et l'accès à la culture pour tous. Les scolaires, centres de loisirs et crèche y sont aussi accueillis dans le cadre d'ateliers spécifiques.

Une année sur deux, la médiathèque organise le Salon du Livre de Montendre : cette année, **il aura lieu dimanche 19 octobre** et cette dixième édition aura pour thème le Polar. Vous pourrez également profiter d'un grand nombre d'animations ou expositions tout au long de l'année :

- Du 21 au 25 octobre : Exposition « Scène de crime »
- Me 22 octobre à 15 h : Atelier d'investigations criminelles

- Mercredi 12 novembre à 15 h : Atelier de fabrication d'un instrument de musique (fil rouge du réseau des bibliothèques)

- Samedi 13 décembre à 14h30 : Spectacle du "Noël pour tous".

- Mercredi 17 décembre à 15 h : atelier de fabrication d'une décoration de Noël

-Le premier mercredi du mois : Lecture de contes pour les petits.

Dates à venir pour d'autres animations : lecture de Kami-shibaï avec l'ITEP et soirée guinguette (fil rouge du réseau des bibliothèques).

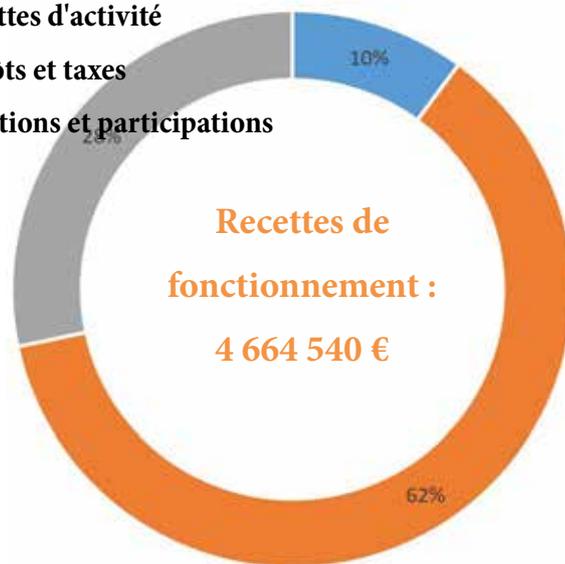


BUDGET 2025



FONCTIONNEMENT

- Recettes d'activité
- Impôts et taxes
- Dotations et participations



- Services à la population et équipements
- Entretien de la voirie /amélioration du cadre de vie
- Subventions associations / aides au logements et aux commerçants
- Sécurité des personnes et des biens
- Frais de personnel

Le budget de fonctionnement permet de dégager 624 611 € d'excédent pour financer les investissements.

A quoi ça correspond ?

Services à la population et équipements : mairies, gymnase, piscine, médiathèque, écoles, bâtiments mis à disposition des associations...

Entretien de la voirie et amélioration du cadre de vie : réfection de voirie, entretien des réseaux, fleurissement, entretien du lac,

Subventions : aux associations / aides au logements (façades) et à l'installation des commerçants,

Sécurité des personnes et des biens : Défense incendie, contingent SDIS, destruction des nids de frelons, stérilisation des chats...

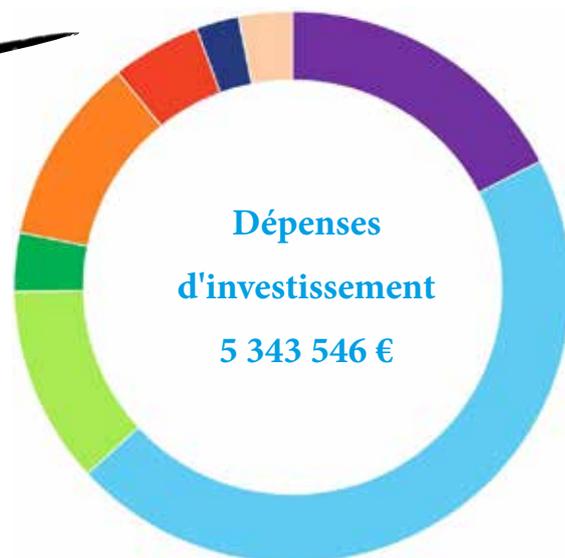
Frais de personnel : 43 agents (services administratifs, techniques, police municipale, écoles, ménage, piscine, médiathèque).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 1 bloc de sanitaires publics autonettoyants : 50 000 €
 - Stérilisation des chats errants : 6 000 €
 - Réparation des 2 dispositifs de vidange du lac : 60 000 €
 - Fournitures scolaires des élèves de primaire* : 12 000 €
- *principe de gratuité scolaire

INVESTISSEMENT

- Rénovation de la place de l'Eglise : 840 000 €
- Extension de la caserne de gendarmerie : 2 200 000 €
- Bâtiments communaux & voirie : 557 000 €
- Terrains de Padel : 165 000 €
- Réhabilitation bâtiment place de la Paix : 530 000 €
- Ombrière photovoltaïque école maternelle : 250 000 €
- Réparation ouvrages de vidange du lac & parcours sportif : 120 000 €
- Réparation des remparts du château : 150 000 €



Recettes d'investissement : 5 343 546 €

- Subventions sur projets : 1 715 442 €
- Emprunts : 2 899 000 €. Sur ce montant, 2 194 000 € correspondent à des projets dont les recettes viennent équivaloir l'opération (gendarmerie, bâtiment place de la paix, centrale photovoltaïque)
- Excédent reporté, FCTVA, amortissements : 729 104 €

Conseil municipal des jeunes : des acteurs engagés dans la vie de la commune

Installé en mars dernier, le conseil municipal des jeunes de Montendre est composé de six jeunes âgés de 11 à 15 ans. Au cours de leur mandat, ils vont appréhender les notions de citoyenneté, d'échange et d'engagement.

Pierrick Rocheron, Léo Castandet, Léane Castandet, Alexis Carrot, Timaé Clerton, et Joaquim Lequien composent ce premier Conseil municipal des jeunes de Montendre dont l'installation s'est déroulée le 15 mars dernier en présence de Monsieur le Maire et des élus Isabel Fabien-Bourdelaud, Ludovic Poujade, Christophe Boule, Céline Briaud et Patricia Pinsuti.

Apprentissage de la démocratie et conduite de projets

Après avoir visité la mairie, découvert comment fonctionnent le conseil municipal et les services différents municipaux, les six jeunes conseillers ont commencé à plancher sur les projets ou thématiques qu'ils souhaitent valoriser. Ils ont défini deux priorités :

- La mobilisation de la population pour les commémorations (devoir de mémoire) : un travail de connaissance des



Les jeunes conseillers municipaux mettent un point d'honneur à participer aux cérémonies patriotiques.

principales dates mémorielles et les événements historiques auxquels elles renvoient a été effectué, qui a fortement intéressé les jeunes.

- L'envie de mettre en place une exposition de BD et de jeux vidéo (expo culture pop) : les jeunes ont commencé à se familiariser sur la méthode de projet pour le mener à bien.

Ils se sont ensuite très vite mis au travail, en commençant par rencontrer le personnel de la médiathèque pour mettre leur projet sur les rails. Les rencontres se font au rythme d'une réunion par mois. A suivre ...

Un festival de courts-métrages pour donner la parole aux jeunes

POUR la 10e édition de FestiPREV, Montendre a accueilli une journée « hors les murs » au cinéma Andronis : autour de la diffusion des courts métrages réalisés par des jeunes et du village citoyen, s'est créé un espace de parole, d'information et de prévention.

Festiprev est un festival de court-métrages conçus par des jeunes. L'objectif est de favoriser l'éducation aux médias et à la citoyenneté, valoriser la parole et les réalisations des jeunes, développer les compétences psychosociales des acteurs du projet, favoriser le « vivre ensemble ».

Pour la deuxième année consécutive, les conseillers départementaux Jeanne Blanc et Yves Poujade ont contribué à l'organisation de deux « hors les Murs », à Montguyon et à Montendre, permettant aux collégiens du territoire de découvrir ces petits films créés dans leur département par des jeunes de leur âge.

Paroles de Jeunes...

A Montendre, l'attente était d'autant plus grande que l'un des films projeté avait été réalisé et tourné dans notre commune, par des jeunes d'ici ! Paroles de Jeunes, c'est l'espace ouvert à LA Maison Pop' pour les 12-25 ans, animé par un professionnel qui accueille, accompagne, et fait office

de médiateur. Cet hiver, les jeunes qui le souhaitent ont participé à un super projet : accompagnés d'un réalisateur professionnel, de Rémi et Jonathan, animateurs à LA Maison Pop', ils ont écrit, tourné et réalisé un court métrage : « La Maison Perdue ». Après sa projection sur le grand écran du cinéma Andronis, ils ont raconté au public comment ils avaient vécu cette première expérience audiovisuelle.

... et Parole aux Jeunes !

Festiprev permet d'aborder des thèmes qui concernent directement les jeunes, qui les touchent. Avec talent, ils ont traité dans leurs films de sujets très variés, parfois douloureux, comme l'inceste, le suicide, le harcèlement, le handicap, le harcèlement, le consentement... Avec tact et bienveillance, les animatrices de la Maison Pop' Edwige et Charlotte ont animé les échanges



Pour les Jeunes de Montendre, une superbe expérience

entre chaque projection, donnant la parole à chacun, rappelant les numéros importants à connaître pour se protéger ou protéger les autres. A l'extérieur du cinéma, dans le village citoyen des professionnels de la prévention (Maison de la protection des familles, services de la protection de l'enfance du Département, MSA, Tremplin 17, etc.) accueillait les jeunes pour poursuivre ces échanges et leur donner toutes les informations nécessaires pour se protéger et savoir vers qui se tourner quand leur intégrité, leur santé sont menacées.

Numéros à connaître

3919 : arrêtons les violences

119 : enfance en danger

3114 : prévention suicide

CIDF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) 05 46 48 58 10

PORTRAIT DE JACQUES BESSON, chevalier de la Légion d'Honneur

Le 8 mai, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la Victoire de 1945, notre concitoyen Jacques Besson a été fait chevalier de la légion d'honneur, 67 ans après un événement dramatique survenu pendant la guerre d'Algérie alors qu'il était jeune appelé.

Les Montendrais connaissent bien Jacques Besson. Montendrais de longue date, aujourd'hui retraité, M. Besson a été agent d'entretien en établissement scolaire et a fini sa carrière au collège voisin de Montlieu-la-Garde. Peu en revanche connaissent son passé militaire ; pourtant, Jacques Besson a été décoré à de nombreuses reprises pour des actes de bravoure accomplis durant la guerre d'Algérie.

Un soldat courageux

Appelé comme tous les jeunes hommes de sa génération, soldat de 1re classe, il sert en Afrique du Nord comme conducteur auto. En mars 1957, lors d'une opération, il est très grièvement blessé par une décharge de chevrotine reçue à la joue et à la base du cou. Faisant fi de sa douleur, avec courage et sang-froid, il poursuit néanmoins sa mission jusqu'au bout. Hospitalisé quelques jours, il reprend son service deux semaines seulement après son accident.

La volonté et l'abnégation dont il a fait preuve lui ont valu de nombreuses distinctions : médaille de la valeur militaire, croix des anciens combattants, médaille militaire, médaille commémorative d'Afrique du Nord...

De retour à la vie civile, il a rejoint l'association des anciens combattants d'Afrique du Nord, la FNACA, puis celle des médaillés militaires dont il est toujours membre actif. Il a également été de longues années membre du Centre Communal d'action Sociale, en tant que personnalité extérieure.

La reconnaissance de la Nation

A presque 91 ans, le 8 novembre dernier, la plus haute

distinction nationale, c'est à dire la Légion d'honneur a été attribuée à l'ancien combattant par décret du Président de la République. Instituée en mai 1802

par Napoléon, elle récompense les militaires et les civils ayant rendu des « services éminents » à la nation.

Le 8 mai, devant le Monument au Mort de sa commune, en présence des autorités civiles et militaires, entouré de son épouse Henriette et de ses camarades, Jacques Besson a reçu la distinction tant espérée.

Très ému, 67 ans après les faits qui lui ont valu d'être reconnu par son pays, il a écouté l'éloge de Pierre Michiels, président des médaillés militaires, puis M. Roger Lenglet lui a remis l'insigne émérite. Elisabeth Diez, première adjointe, l'a chaleureusement félicité pour cette reconnaissance qui honore Montendre et exprimé la grande estime de la collectivité à l'égard de ce citoyen discret mais toujours engagé.



Remise de l'insigne émérite à Jacques Besson par Roger Lenglet



M. et Mme Besson, entourés de Pierre Michiels, président des Médaillés Militaires de Montendre et Jacques Sériat, porte-drapeau

Les porte-drapeaux : la fidélité en bandoulière

Les porte-drapeaux assurent une présence constante lors des cérémonies officielles au Monument aux Morts.

A Montendre, il sont de chaque manifestation patriotique (cérémonie des déportés le dernier dimanche d'avril, 19 mars, Victoire du 8 mai, Appel du 18 juin, 14 juillet et 11 novembre).

Avec leurs gants blancs et leur baudrier, tête couverte, ils assurent le service du port du drapeau tricolore de leur association (anciens combattants, médaillés militaires ou Amicale de Sachsenhausen) : leur présence en rehausse l'éclat et la portée symbolique, puisqu'ils rendent hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Tous sont bénévoles, anciens combattants ou non. Chacun suit les différentes phases de la cérémonie en exécutant des mouvements spécifiques avec son drapeau, selon les consignes données par le responsable du protocole.

En toutes circonstances, quelle que soit la météo, les porte-drapeaux sont debout durant toute la cérémonie. C'est difficile physiquement : un drapeau, c'est lourd et les célébrations sont parfois longues. Pourtant, ils demeurent fidèles à leur mission. C'est pourquoi, à l'issue de chaque cérémonie, les autorités civiles et militaires les saluent un à un et les remercient de leur présence.



Etienne Jennaud (Amicale de Sachsenhausen) et Paul Souc (anciens combattants)



Michel Laroche et Jacques Villeneuve (anciens combattants)

Urbanisme & cadre de vie

Révision du Plan Local d'Urbanisme : où en est-t-on ?

Un PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il s'élabore selon un schéma formel et des étapes obligatoires et réglementaires.

Fin 2024, après une réunion publique et la consultation des **Personnes Publiques associées***, le conseil municipal a débattu du PADD.

Les axes du PADD sont les suivants :

Axe 1 : UNE CENTRALITÉ AFFIRMÉE

Créer de l'emploi et de l'activité, poursuivre la croissance démographique, maintenir le niveau et la diversité des équipements de la commune, devenir une petite cité touristique.

Axe 2 : UNE VILLE PRÉPARÉE POUR DEMAIN

Densifier les cœurs de bourgs, réutiliser le potentiel d'une friche industrielle, s'adapter aux changements climatiques et prévenir des risques, intensifier la production d'énergies renouvelables

Axe 3 : UNE PETITE VILLE A L'ESPRIT VILLAGE(S)

Rendre plus attractifs les centre-bourgs, préserver les patrimoines, les espaces naturels pour sauvegarder la biodiversité et la ressource en eau, encourager l'alternative à la voiture individuelle.

Dans le vif du sujet : le zonage et le règlement

L'équipe municipale travaille désormais à l'élaboration du **zonage**** et au règlement, toujours avec le cabinet Cittanova.

Cette réflexion s'appuie donc sur les axes du PADD mais elle doit également respecter les règlement Supra tels que

le SCOT*** et le PPRIF****: il s'agit donc de développer le territoire tout en limitant l'artificialisation des sols et préservant la population du risque de feux de forêts.

Viendra ensuite le stade des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Elles vont permettre de renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement : comment organiser les différentes zones, comment elles vont s'articuler entre elles, quels aménagements y seront possibles : densité, hauteur, voies, quantité d'espaces verts, etc.

Les spécificités de chaque zone vont ainsi être minutieusement travaillées et étudiées pour rédiger le règlement. Les PPA seront ensuite de nouveau sollicitées et ce règlement leur sera présenté.

L'étape suivante sera l'arrêt du document par le Conseil municipal avant la phase d'enquête publique et de consultation des PPA.

Alors seulement, le PLU sera applicable et opposable aux tiers.

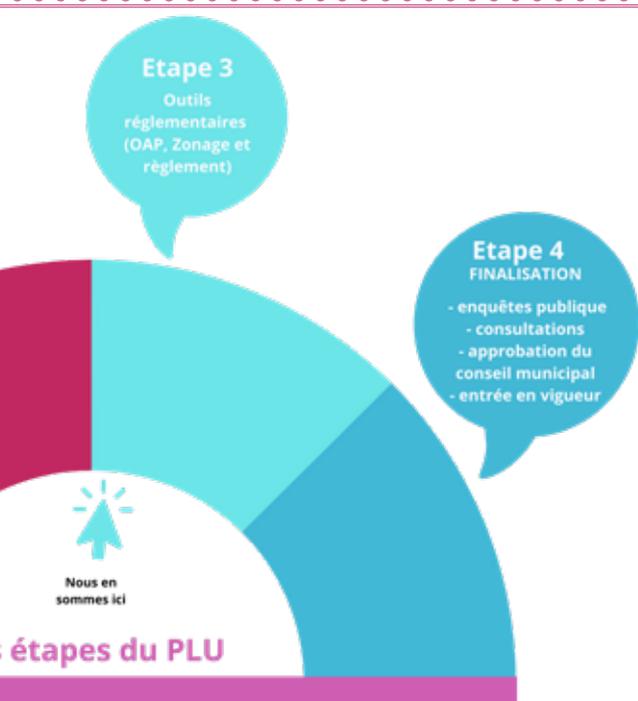
*Les PPA sont : l'État (préfecture), la région, le département, les autorités organisatrices prévues à l'article L. 1231-1 du code des transports, les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) compétents en matière de programme local de l'habitat, les organismes de gestion des parcs naturels régionaux et des parcs nationaux, la

chambre de commerce et d'industrie territoriale, la chambre de métiers, la chambre d'agriculture, l'établissement public chargé de l'élaboration, de la gestion et de l'approbation du schéma de cohérence territoriale (SCOT), les établissements publics chargés de l'élaboration, de la gestion et de l'approbation des schémas de cohérence territoriale limitrophes du territoire objet du plan lorsque ce territoire n'est pas couvert par un schéma de cohérence territoriale, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune qui élabore un PLU, les présidents des EPCI voisins compétents, les maires des communes voisines, les associations de protection de l'environnement ainsi que des associations de personnes handicapées ou dont la mobilité est réduite.

**Le zonage régit les règles de construction, de développement urbain et d'utilisation du sol du territoire communal : zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole, zone naturelle et forestière, etc.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) fixe le cadre pour 20 ans, de toutes les politiques publiques à l'échelle d'un bassin de vie, en respectant les principes du développement durable.

Pour Montendre, le SCOT référence est celui de la Haute Saintonge, adopté par les élus communautaires en février 2020.



****PPRIF : Plan de Prévention des Risques Feux de Forêts

Notre commune est toujours dans l'attente du PPRIF définitif : cela signifie que les règles applicables à ce jour sont celles du "Porter à Connaissance". Seul l'arrêt définitif de ce plan de prévention nous permettra de poser une fois pour toutes le zonage.

Tourisme

Montendre labellisée station verte

Début avril, Montendre a été labellisée du premier label d'écotourisme de France. Celui-ci distingue les communes reconnues comme proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

Seulement deux communes station verte en Charente-Maritime

Montendre est en effet la deuxième commune de Charente-Maritime après Jonzac à rejoindre l'important réseau national des Stations Vertes. C'est le gage d'un tourisme de qualité à dimension humaine, dans une nature respectée et préservée.

La candidature de Montendre a été déposée à l'automne 2024 et le jury a validé la labellisation début avril. Montendre coche en effet les critères obligatoires en matière d'hébergements et de services (commerces, restauration, santé...), de propositions d'activités de pleine nature, d'animations et de sensibilisation à l'environnement local et au développement durable.

La petite cérémonie de signature de la charte s'est effectuée sous des hospices très touristiques, accueillie au « Domaine du Lac » par Simon Royer, en présence des acteurs touristiques locaux (office de tourisme de la Haute Saintonge, Charentes Tourisme). C'est Christel Brière, adjointe au maire de Jonzac et administratrice de la Fédération Station verte qui a officiellement remis le label à Patrick Giraudeau.

Les caractéristiques du tourisme vert

Plus qu'un label, station verte est un outil pour progresser dans une démarche touristique toujours plus qualitative et tournée vers la nature et l'authentique. Montendre devra donc continuer à faire ses preuves en renforçant son programme d'animations de sensibilisation à la nature, d'activités de plein air, mais également de promotion du terroir et des produits locaux. Avec l'aide des associations locales mais aussi des partenaires environnementaux, de nouvelles manifestations viendront donc prochainement étoffer un programme déjà riche : à rebours du tourisme de masse, l'éco-tourisme privilégie le respect de l'environnement et permettra de valoriser nos richesses naturelles et culturelles, sans les dénaturer.



La charte est signée :
Christel Brière remet à Patrick Giraudeau
la plaque "Station Verte"



Un label qualitatif et prometteur pour les acteurs du tourisme
local réunis au camping du Domaine du Lac

Le Bureau d'information touristique est ouvert

C'est l'autre bonne nouvelle du printemps : depuis fin avril, l'Office de Tourisme de Haute Saintonge a ouvert à Montendre, 12 place des Halles, un Bureau d'informations touristique au cœur de la ville.

Tout l'été, Candice et Alexandra accueilleront le public et les touristes.

Les porteurs de projets en hébergements touristiques, prestataires d'activités et associations seront également les bienvenus. Candice les accompagnera pour l'aide à la qualification des hébergements des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, la déclaration de la taxe de séjour, mais aussi pour la promotion de leurs projets via les supports de communication de l'office de tourisme de Haute Saintonge. Le bureau pourra faire point de billetterie et point de vente des produits locaux.

L'office proposera un rallye photo découverte de la ville et en partenariat avec Andronysiaque, deux visites guidées du château le 17 juillet et le 20 août (sur réservation).



Un accueil professionnel au bureau
d'Information Touristique
de Montendre

Jours et horaires d'ouverture du B.I.T.

Mardis : 9h30-12h /
14h-23h ;
Mercredi et ven-
dredi : 9h30-12h /
14h-17h30 ;
Jeudi et samedi :
9h30-12h

Le + : ouverture les
jours fériés & ouver-
tures exceptionnelles
à l'occasion d'événements organisés
place des Halles.

Contact
05 17 24 03 47.

De la glisse et des sensations au lac tout l'été

Depuis quelques semaines, on peut pratiquer des activités nautiques inédites au lac Baron-Desqueyroux. MTD Wakepark vous propose de venir glisser sur l'eau pour découvrir de nouvelles sensations.

Une offre de loisirs renouvelée

Depuis quelques semaines, on peut pratiquer des activités nautiques inédites au lac Baron-Desqueyroux. MTD Wakepark vous propose de venir glisser sur l'eau pour découvrir de nouvelles sensations.

Créée et dirigée par Emeric Moumni, MTD wakepark a été choisie par la Commune dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour développer de nouvelles activités nautiques au lac.

Le wakeboard est un sport nautique qui se pratique sur une planche tractée par un câble électrique. Dans cette activité de glisse, le wakeboarder se tient debout sur une planche dotée de fixations et effectue des sauts et diverses figures. Le rider peut aussi jouer avec

les modules installés dans l'eau pour faire le plein d'adrénaline.

Chaque pratiquant est muni d'un gilet de sauvetage et d'un casque (obligatoires). Des combinaisons sont aussi à disposition pour se protéger du froid si nécessaire.

S'amuser, s'entraîner ou profiter de l'ambiance

On peut choisir de chauffer les skis nautiques ou pour les moins téméraires de grimper sur la bouée tractée, plus rassurante (dès 5 ans) ou sur le kneeboard (on est agenouillé sur une planche tractée) ou plus tranquillement faire un tour sur le lac en équilibre sur un paddle.

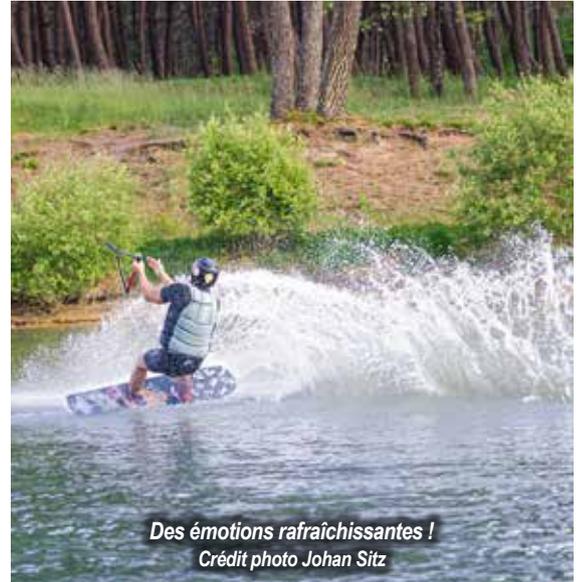
Ces activités sont destinées tant à un public jeune et sportif qu'aux familles en

quête d'activités ludiques à partager... Et si l'aventure ne vous tente pas, vous

pourrez tranquillement admirer les évolutions des riders en sirotant une boisson ou en dégustant une glace.

Retrouvez tout l'été ces activités fortes en émotions, Emeric et Lisa vous accueilleront tout l'été du mercredi au dimanche de 12h30 à 19h30.

Contact : 06 43 22 80 26 ou moumni.e@hotmail.fr et MTD Wake Park sur Facebook et Instagram.



Des émotions rafraîchissantes !
Crédit photo Johan Sitz



Emeric Moumni gérant de MTD wakepark
Crédit photo Johan Sitz



Parcours sportif

Depuis le printemps, autour du lac, un nouveau circuit long d'environ 2 km a été aménagé en parcours sportif intergénérationnel. Treize agrès ponctuent ce parcours pour s'entraîner en s'amusant, dans un cadre naturel et boisé.

Chaque module du parcours est accompagné d'un panneau de consignes expliquant les mouvements et positionnements à respecter pour pouvoir réaliser les exercices dans de bonnes conditions et en toute sécurité. Des niveaux différents sont proposés, selon qu'on est un sportif aguerri ou occasionnel : on peut travailler la course, le saut, l'équilibre, se muscler, travailler le cardio...

Le parcours prend son départ le long de l'allée Jamain (côté pêche) et se poursuit entre pins et eucalyptus pour s'achever près de l'aire de jeux. Les agrès sont en bois pour

une meilleure intégration à l'environnement ; le sol autour est garni de copeaux bois pour amortir d'éventuelles chutes. On peut préférer marcher ou courir entre chaque agrès, se chronométrer, augmenter (ou pas) l'intensité des efforts : vous avez carte blanche pour aménager votre entraînement.

Alors, slalom, saut de puces, poutre d'équilibre, pas de géants, échelle horizontale, échelle double, espalier... lequel aura votre préférence ?

Sentiers de découverte de l'environnement

Trois sentiers seront prochainement balisés et fléchés pour permettre à chacun de découvrir la faune et la flore des écosystèmes qui composent l'environnement proche du lac Baron-Desqueyroux.

Le lac Baron-Desqueyroux n'est pas qu'un joli site naturel où pratiquer de multiples activités sportives et de loisirs, pêcher, se baigner ou profiter des deux festivals de l'été, free music et drôles de mômes.

Il est aussi riche de sa biodiversité : ses différents biotopes abritent une faune et une flore très spécifiques, parmi lesquelles des espèces rares et parfois menacées.

Un nouveau partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels

Pour mettre en œuvre ce projet de valorisation, la Commune de Montendre a bénéficié de l'aide du Conservatoire des Espaces Naturels



Leucorrhine à front blanc et pie-grièche écorcheur : des espèces locales à protéger.
Crédit photo François Léger



de Nouvelle Aquitaine (CEN). La collectivité travaille depuis plusieurs années déjà avec ce partenaire institutionnel pour identifier et protéger les zones humides.

Mieux connaître pour préserver

En étroite collaboration, trois parcours ont donc été créés pour aller tranquillement à la découverte de ces habitats naturels, de leur végétation et des êtres vivants qui les peuplent.

Les circuits sont balisés et ponctués

de poteaux sur lesquels des QR codes renvoient à des informations courtes et précises sur chaque espèce endémique ou milieu remarquable, et tout particulièrement les plus fragiles : ces textes ont été rédigés par des botanistes et des zoologistes. L'objectif, c'est que grâce aux bienfaits de ces jolies promenades et à ces commentaires, le visiteur soit sensibilisé à cette nature riche et composite et aspire à la protéger et la sauvegarder.

Terra Aventura en mode nocturne

Un nouveau parcours Terra Aventura ouvrira à Montendre le samedi 5 juillet, prévoyez d'y aller en soirée car c'est un parcours nocturne !

Terra Aventura, c'est une autre façon de découvrir la Nouvelle-Aquitaine et le geocaching, en plongeant dans un univers captivant.

Des QR codes sont dissimulés dans la nature. Le but ? Découvrir leurs emplacements et les trésors qu'ils génèrent ! Dans ces caches, vivent

les **Poi'z**, de petits personnages aux caractères bien trempés, à débusquer grâce aux **QR codes à flasher** à la fin des parcours.

Pour les découvrir, c'est simple. Choisir un parcours, se laisser guider, répondre aux énigmes et le tour est joué !

Pas de smartphone ?

Vous pouvez imprimer la feuille de route d'un parcours, de chez vous ou depuis un Office de Tourisme.



Baignade et douceurs

Alia et Jade vous accueilleront tout l'été au **Bassin Ludique**, avec les maître-nageurs Alexandre, Maryline, Emma, Maly et Louis.

NOUVEAU : c'est Ghislaine & Carlo de la Roulotte Sucrée qui tiendront le **snack de la piscine** où ils vous proposent des glaces à l'italienne, des gauffres, des crêpes ou des barbe-à-papa, ainsi que des gourmandises salées : hot-dog, paninis, croque-monsieur, etc.

La plage du lac et sa baignade seront ouvertes et surveillées tous les après-midi de juillet et août. Cette année, le local des sauveteurs a fait peau neuve pour s'intégrer plus harmonieusement au paysage !



Un trompe-l'œil fort réussi réalisé par Norman Guyot



Des aides à l'installation pour les nouveaux commerçants !

En mars dernier, le conseil municipal a mis en place des aides incitatives pour faciliter l'installation durable de nouveaux commerces en centre-bourg.

La revitalisation du centre-bourg, et notamment sa dynamique commerciale est une priorité de l'équipe municipale. Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, avec Saint-Aigulin et Montguyon, la Commune a recruté un manager de commerce dont l'une des missions est d'attirer de nouveaux commerces en centre-ville, afin de répondre aux attentes des habitants-consommateurs.

Le dispositif d'aides se présente ainsi :

- Installation pour tout commerce n'existant pas déjà en centre-ville :

► **Aide directe de 2 000 €** versée en une seule fois. Cette aide est conditionnée au maintien du commerce sur le périmètre ORT pendant 3 ans minimum et à l'accompagnement du porteur de projet par une structure dédiée (CCI*, CMA**, Initiatives Charente-Maritime...).

◆ Si le commerçant/artisan part avant la date butoir des 3 ans, il devra rembourser intégralement la somme qui lui a été versée par la commune.

◆ Cette aide ne pourra être débloquée que pour seulement quatre commerces dans l'année civile.

- Aide à l'installation ou à la reprise de commerces stratégiques ***

► Dans ce cas s'appliquera l'aide à l'installation de 2 000 € à laquelle s'ajoutera une surprime de 2500 €, soit une aide totale de 4 500 €.

◆ Si le commerçant/artisan part avant la date butoir des 3 ans, il devra rembourser intégralement la somme qui lui a été versée par la commune.

◆ Cette aide pourra être débloquée pour seulement deux commerces par année civile.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides, le porteur de projet devra exercer dans un **local respectant toutes les normes en vigueur et obtenir toutes les autorisations requises**.

Tous les travaux de revalorisation des cellules commerciales devront être exécutés **dans le respect des règles d'ouverture d'un ERP** (Établissement recevant du Public).

Avec ce coup de pouce à l'installation, la Commune de Montendre s'engage pour l'installation pérenne des porteurs de projets économiques en centre-ville de Montendre !

*CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

** CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

***Liste actualisée chaque année, pour 2025 : Maison de la presse, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, cordonnier-serrurier, épicerie multi-service, primeur, pressing, activités de loisirs, poissonnerie, fromagerie).



Le retour de l'UCAIM

A la faveur de la dynamique de la revitalisation du centre bourg et avec l'arrivée de nouveaux commerçants, l'ancienne Union des Commerçants de Montendre renaît de ses cendres.

Le dispositif petites Villes de demain, l'ouverture de nouveaux commerces, les travaux de réhabilitation en centre-ville mais aussi le recrutement d'un manager de commerce, tout cela a contribué à faire naître l'envie de recréer une association de commerçants. Accompagnés par Daniel Louineau, manager de commerce, qui fait le lien avec la mairie et les organisations professionnelles, les commerçants, artisans et professionnels de Montendre se sont réunis à plusieurs reprises et ont décidé de sortir de son profond sommeil l'UCAIM.

L'Union des Commerçants Artisans et Industriels de Montendre, disparue depuis une dizaine d'année fait donc son grand retour, portée par des acteurs économiques

motivés, bien décidés à prendre leur part dans l'animation locale, tout particulièrement en centre-ville.

Sans attendre, l'UCAIM a déjà organisé une tombola

et établi un programme d'animations pour les prochains mois : le dernier week-end de septembre sont prévus une braderie (le samedi) et une brocante (le dimanche), puis, pour Halloween et surtout Noël, l'UCAIM prévoit de nouveaux événements festifs et commerciaux.

Bureau de l'UCAIM
Président : Jonathan Roy, gérant du Bistrot Gourmand,
Co-présidente : Charlotte Schmalz, gérante du magasin Charlotte aux Fleurs,
Trésorier : Pascal Vuillet, gérant de Bricomarché,
Trésorier adjoint : Bastien Roy, gérant d'Intermarché,
Secrétaire : Carole Aubre, agent d'assurances Mutuelle de Poitiers.

Économie & tourisme

Boucherie "Chez Patrick"

Isabelle et Patrick Brégière sont les gérants de la boucherie-charcuterie de Montendre, située au 6, place de l'Église.

Leur magasin est ouvert depuis 2013. Ils y proposent des produits de qualité : belles pièces de viande mais aussi charcuteries et des plats cuisinés : quiches, plats en sauce, etc.

Dans leur métier, ils aiment autant le travail de transformation des produits qu'ils concoctent tous deux que le contact avec la clientèle.

Isabelle et Patrick vous accueilleront avec le sourire, et vous conseilleront de la meilleure des manières pour ravir vos papilles !

Tél. : 05 46 04 41 63 - Horaires d'ouverture :

Mardi : 08h30 - 12h30 / 15h15 - 19h00 ; Mercredi : 08h30 - 12h30 ; Jeudi : 08h30 - 12h30 / 15h15 - 19h00 ; Vendredi : 08h30 - 12h30 / 15h15 - 19h00 ; Samedi : 08h30 - 12h30 / 15h15 - 19h00



S'Cool Conduite

Julie Emeillant a ouvert son auto-école, la "S'cool Conduite" en avril 2015, au 10 rue de l'Hôtel de Ville, en centre-ville. Formatrice auto-école, son rôle est de transmettre le savoir et la pratique du Code de la Route et de la conduite d'un véhicule auprès de divers publics, de différents horizons.

Les bons résultats de ses élèves aux examens du permis de conduire sont pour Julie une preuve de la pleine transmission de tous ces savoirs et pratiques. Mais la qualité de cette transmission se révèle aussi au travers des liens maintenus avec ses anciens élèves. Il s'agit souvent d'adolescents ou de jeunes adultes dont elle recueille parfois les confidences.

Le permis de conduire est souvent le premier examen qu'on passe, son importance en est donc d'autant plus grande !

Horaires : 8h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 18h le samedi.

Contact : 06 16 45 44 05.

Boutique l'Atout Charme

Isabelle Clémenceau est la gérante et fondatrice du magasin L'Atout Charme, Place des Halles au centre-ville de notre commune.

Elle a ouvert son commerce en février. Elle y propose à la vente du prêt-à-porter féminin : robes, jupes, ainsi que de la lingerie, des bijoux et accessoires, sacs à mains, etc.

Originaire de Montendre, Isabelle est récemment revenue dans sa commune afin de se lancer dans ce qui la passionne : le conseil et la vente de vêtements et accessoires féminins.

Poussez la porte d'Atout Charme, Isabelle saura vous accueillir et être à votre écoute pour trouver l'accessoire qui vous mettra en lumière !

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Contact : 06 70 60 55 67



Montplaisir : un cadre enchanteur



L'une des deux chambres doubles

ACTIS

Béatrice Gaillard a fondé ACTIS au 9, rue du Marché en juin 2013.

Professionnelle indépendante, elle propose aux particuliers un service d'aide administrative (déclaration de revenus, demande de pension de retraite, demande du RSA ou des APL auprès de la CAF, relations avec France Travail...) ainsi qu'en matière de téléphonie ou d'Internet.

Béatrice vous accompagne dans toutes les démarches administratives, en particulier les démarches en ligne qui sont parfois compliquées. Finis les tracas, résoudre les problèmes de ses clients, afin qu'ils repartent sereins, c'est ce qui la passionne !

N'hésitez pas à pousser la porte d'ACTIS, Béatrice vous accompagnera avec sérieux, discrétion et gentillesse dans toutes vos démarches administratives.

Horaires d'ouverture : 9h - 12 h et 14h -19 du mardi au samedi.

Contact : 05 46 70 62 51



A l'Hôtel Mons Andronis

Corinne Bottero est la gérante de l'Hôtel Mons Andronis depuis neuf ans. Cet établissement bien connu des Montendrais se situe au carrefour de la Grand'Rue et de l'Avenue de Royan. L'établissement fait aussi bar-tabac, point FDJ, point Nickel, et réalise également la délivrance de timbres ainsi que le règlement des amendes.

L'hôtel propose sept chambres à l'étage ainsi qu'une chambre au rez-de-chaussée pour les personnes en situation de handicap.

Pour cette professionnelle qui a toujours travaillé dans le tourisme, Montendre occupe une position idéale, entre montagnes et océan, presque au carrefour de l'Europe du Sud et de l'Europe du Nord.

Dans son établissement, elle accueille régulièrement des célébrités, venues se produire au Free Music : elle conserve de ces rencontres avec les artistes d'excellents souvenirs et quelques anecdotes !

Corinne vous recevra avec convivialité et professionnalisme dans son bel établissement Hôtel Mons Andronis - Contact : 06 32 02 59 60.



Chambres d'hôtes Montplaisir

Parmi l'offre hébergement touristique de la cité des Pins, on trouve des chambres d'hôtes parmi lesquelles celles de Montplaisir, 10 route de Jonzac. Nous nous sommes rendus sur place pour découvrir cette offre d'accueil.

Virginie et Jean-Philippe Lecomte sont Nîmois d'origine. Il y a une dizaine d'années, ils sont tombés amoureux de notre région et ont saisi l'occasion de reprendre ces chambres d'hôtes en 2018. La bâtisse, vieille de 200 ans est pleine de charme et dotée d'un grand parc. Le couple Lecomte y a effectué de nombreux travaux pour la remettre à leur goût et continuent à embellir la maison comme ses extérieurs.

Un air de vacances

Au premier étage, on trouve quatre chambres (deux pour couples, et deux familiales) avec salles de bains privées : des pièces confortables et lumineuses, décorées avec soin, où l'on s'imagine très bien goûter un repos mérité. Au rez-de-chaussée, la salle du petit déjeuner donne sur le parc : piscine, spa, potager, table de ping-pong, la journée commence sur un petit air de vacances. Pourtant Montplaisir n'accueille pas que des touristes ou des pèlerins : en dehors de la période estivale, elle reçoit des commerciaux, formateurs, professionnels, mais aussi des personnes venues dans la région pour un événement familial (cousinade, mariage...). Dans le parc, on peut se prélasser sur une chaise longue sous les grands arbres ou rendre visite aux chèvres et aux poules qui ont trouvé là un havre de paix, ou bien louer un vélo pour partir à la découverte des environs. Ces chambres d'hôtes portent vraiment bien leur nom !

Montplaisir est ouvert tous les jours : Virginie et Jean-Philippe vous y réserveront le meilleur accueil.

Réservations : <https://www.montplaisirmontendre.fr/fr> - 07 86 56 04 27





Michel Vander Meiren (président de la société de pêche), est venu régulièrement discuter des travaux avec Teddy Rougier, ici avec Carole Magréault d'Attoma, directrice générale des services de la mairie.

En mai, d'importants travaux ont été réalisés pendant plusieurs semaines en deux points du lac. Pour expliquer ces travaux, nous avons posé quelques questions à M. Teddy Rougier de la société Valcore qui a conduit ce chantier.

Pourquoi ces travaux ?

Teddy Rougier. : Comme tout le monde le sait, les enjeux autour de l'eau sont de plus en plus importants aujourd'hui et le seront encore plus demain. La commune de Montendre a une chance formidable de posséder un lac et un environnement exceptionnels.

Il convient bien évidemment pour la commune de préserver et entretenir ce patrimoine, cela passe par une bonne gestion du plan d'eau et de sa tourbière attenante. Les ouvrages permettant jusqu'à aujourd'hui cette gestion étaient devenus obsolètes et inopérants, il devenait urgent de les remettre à neuf et en conformité avec les nouvelles normes environnementales.

Quelles opérations ont été réalisées ?

T.R. : La gestion de décharge des eaux du lac est régie suivant un axe bidirectionnel assuré par les deux moines Nord et Sud (ce sont les deux gros regards sur les deux digues). Ces deux ouvrages étaient équipés soit d'un vannage soit de planches permettant de réguler le niveau du lac. Ces systèmes ne fonctionnaient plus, le vannage était grippé et les planches fuyardes.

Les premières opérations ont consisté à remplacer les systèmes existants par un complexe de vannages combinés permettant la redirection des flux et la conformité des rejets à travers le principe du "moine".

Jusqu'à présent les eaux étaient rejetées dans le milieu naturel par déversement, ce qui veut dire que l'on déversait les eaux de surfaces, les plus chaudes, ce qui avait pour conséquence d'augmenter artificiellement la température des eaux des cours d'eaux aval. Ce principe était préjudiciable pour l'environnement aquatique par fortes chaleurs, et proscrit par les services de l'État.

Les deux nouveaux moines permettent maintenant une gestion fine du niveau et de la direction des eaux tout en rejetant des eaux uniquement froides dans le milieu naturel.

Les ouvrages du lac sont maintenant sécurisés, les travaux sont donc terminés ?

T.R. : Oui, concernant cette partie d'intervention, l'objectif a été atteint.

D'autres actions sont-elles encore nécessaires pour sécuriser la qualité des eaux du lac ?

T.R. : La réfection des ouvrages s'inscrit dans un plan d'ensemble d'interventions voulue par la commune qui prend aussi en

compte l'environnement direct du lac. Ces ouvrages de gestion permettent maintenant d'entrevoir la deuxième action de salubrité du lac à savoir la régénération de ses eaux par une action de vidange. Les dernières études ont montré un engorgement partiel qui participe au risque d'eutrophisation (dégradation) des eaux l'été, il faudra engager des actions à ce niveau, et cela passe d'abord par une vidange du lac et la réalisation d'une expertise plus fine de ces vases.

Pour réaliser cette vidange, il faudra aussi prendre en compte la gestion du patrimoine piscicole du lac, cela implique des procédures et ouvrages





Premières manoeuvres du nouveau dispositif par Christophe Tessonneau, responsable des services techniques municipaux



Le remplacement des deux moines a nécessité l'intervention de gros engins et fait appel à une technicité fine.

adaptés dont la construction de systèmes de triage et récupération des poissons (bassins à pêcherie).

Enfin, en amont du lac s'étend une tourbière sur près de deux hectares, cette dernière joue un rôle très important pour la qualité des eaux car elle assure une filtration naturelle de la principale ressource en eau du lac.

La tourbière est actuellement partiellement colmatée et colonisée par des ligneux, une action forte est aussi prévue à ce niveau pour lui redonner sa fonction vitale.

Ces travaux auront-ils des conséquences sur le réseau hydrographique de la commune ?

T.R. : Bien sûr, il y a d'abord une gestion plus sécurisée des événements climatiques comme les orages et crues violentes.

En complément des ouvrages dont nous avons parlé, la gestion des crues a été prise en compte avec la future construction d'un déversoir de crue, ce déversoir (obligatoire) a été dimensionné pour répondre aux problématiques liées aux événements climatiques de demain.

Tous ces aménagements permettront également une meilleure gestion des flux, un lissage des régulations, une amélioration de la qualité des eaux du lac, de la baignade, et des rejets dans le milieu naturel.

En complément de tous ces travaux, un plan de gestion du lac va pouvoir être élaboré et mis en place, il permettra à la commune de pouvoir se projeter sur une gestion optimisée de ce patrimoine exceptionnel.

NB : Pour permettre ces travaux, il a fallu pendant plusieurs jours faire baisser de plusieurs dizaines de centimètres le niveau des eaux du lac, ce qui a pu inquiéter les promeneurs. Le niveau est ensuite remonté rapidement jusqu'à la normale.

Cette première phase de travaux achevée, il a été nécessaire de sécuriser le secteur avec des barrières afin d'empêcher l'accès sur le passage à gué aux piétons (pour prévenir les risques d'accident) et aux véhicules pour éviter qu'ils ne détériorent davantage le gué.

Ces barrières resteront en place jusqu'à la deuxième phase de travaux, après vidange où seront aménagés le déversoir, le bassin à pêcherie et la nouvelle passerelle.

Lexique

Tourbière : Une tourbière est une zone humide colonisée par la végétation dans un milieu saturé en eau. On y trouve la tourbe, une matière végétale fossile pauvre en oxygène où la décomposition des matières organiques est ralentie. Comme les forêts et les océans, les tourbières sont des puits de carbone car elles absorbent le CO₂ et le stockent, diminuant ainsi son émission dans l'atmosphère.

Moine : Ouvrage pour la vidange et le réglage du niveau d'un plan d'eau, permettant d'éviter la fuite des poissons.

Eutrophisation : Enrichissement d'une eau en sels minéraux (nitrates et phosphates, notamment), entraînant des déséquilibres écologiques tels que la prolifération de la végétation aquatique ou l'appauvrissement du milieu en oxygène.

Ligneux : Se dit d'une plante contenant suffisamment de faisceaux lignifiés pour que ses tiges soient résistantes. Ici, il s'agit principalement de bouleaux et de saules.

Travaux & cadre de vie

Place de l'Église

Cet important chantier a démarré avec l'année. Il a concerné tant l'église et son parvis que la place, obligeant à fermer ce secteur à tout stationnement et circulation. L'ensemble a été entièrement rénové et redessiné afin de proposer plus d'espaces partagés et ombragés au cœur du bourg.

Après la mise à l'abri du mobilier liturgique, des tableaux et statues religieuses, les murs de l'église ont été intégralement lessivés à l'éponge (un coup de chapeau à Claire et Flora, employées des établissements Marraud qui ont effectué cette tâche pénible et fastidieuse), avant d'être repeints en blanc et gris. L'ancien plafond a été dégagé et remplacé par un faux-plafond en lambris.

À l'extérieur, la toiture et les façades ont été nettoyées à l'aide d'un drone. Après démantèlement, le parvis a été

réaménagé avec des dalles en pierre de Catalogne : allées piétonnes, zones d'espaces verts, il est méconnaissable ! La place est désormais pourvue de stationnements drainants engazonnés qui ne nécessiteront pas d'entretien.

Au sud de l'édifice, le bâtiment accolé où se trouvaient les WC a été conservé et un sanitaire modulaire automatique y a été intégré. Rouverte à la circulation et au stationnement pour la saison estivale, la place sera végétalisée seulement à l'automne, saison propice aux plantations.



Réhabilitation du bâtiment place de la Paix

Place de la Paix, la Commune de Montendre a réhabilité un immeuble ancien afin de le louer à des associations en quête de locaux professionnels.

Un patrimoine immobilier ancien à préserver

Propriétaire de la vieille bâtisse (vers 1900) située face à l'ancien marché couvert, la commune l'a longtemps louée à un géomètre pour partie et mise à disposition de l'ancienne association d'aide aux Chômeurs pour une autre. Depuis plusieurs années le bâtiment était inoccupé.

Ne souhaitant pas le voir se dégrader et face à la demande de plusieurs organisations en recherche de bureaux, la collectivité a monté un projet immobilier : le reste à charge du coût de la rénovation (subventions* déduites) sera couvert par les loyers qui seront perçus à partir du mois de septembre.

Depuis l'automne, les travaux sont allés bon train puisqu'il a fallu réhabiliter l'ensemble du bâtiment : couverture, huisseries, électricité, plomberie, façade, etc.

La première étape a été la destruction de l'extension en lieu et place de laquelle a été implanté un module de sanitaires publics et un garage à vélos que jouxte une aire de compostage partagé.

Un immeuble de rapport pour des activités liées à l'environnement et à l'action sociale

A l'intérieur de l'immeuble, quatre bureaux avec locaux du personnel ont été aménagés. Dès le mois de septembre, ils seront loués par Nature Environnement 17 et le Conservatoire d'espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine (association partenaires de la Commune pour la préservation de l'Environnement), le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et à une antenne de l'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) dont les travailleurs sociaux accompagnent les mineurs en difficulté et leurs familles.



Début des travaux en novembre dernier



L'avancée des opérations en juin

Gendarmerie

Commencés il y a plusieurs mois, les travaux d'extension de la gendarmerie vont entrer dans leur deuxième phase pour une livraison souhaitée au premier semestre 2026.

Le « gros œuvre » est terminé : les six logements (trois blocs de deux maisons mitoyennes), le garage et le pôle judiciaire sont hors d'eau et hors d'air et le second œuvre (finitions) a commencé.

La deuxième phase est engagée avec le retrait des quatre constructions modulaires utilisées comme bureaux... depuis 2014 ! La construction de l'extension des locaux administratifs va pouvoir démarrer. L'actuel garage et les bureaux dont la construction date de 2003 seront également réaménagés.

L'emprunt contracté pour financer cette opération sera entièrement couvert par le revenu des loyers versés par la Gendarmerie Nationale.



Enlèvement des locaux préfabriqués à la gendarmerie

Des travaux... déjà réalisés !

Deux paniers de basket équipent désormais la grande halle du gymnase et une partie des marquages au sol a été refaite dans le cadre d'une campagne de traçage pluriannuelle : les passages piétons couleur des avenues (République et Royan) ont été repeints ainsi que l'ensemble de la zone bleue.,



Aménagement de 2 terrains de padel

Le vieux court de tennis a été supprimé pour y aménager deux terrains de padel (bout à bout) avec revêtement en gazon synthétique. Les terrains, entourés de vitrages en 10mm sécurité trempé thermiquement seront éclairés et leur location sera gérée par le Tennis-Club de Montendre.



Agrandissement du columbarium

Cet hiver, le columbarium a été étendu avec l'implantation de 30 nouvelles cave-urnes. Les services municipaux ont également aménagé une allée piétonne, engazonné l'espace central et installé des jardinières que les familles des défunts pourront fleurir.

Des travaux... bientôt !

Rénovation des Ateliers municipaux

La commune souhaite réaménager les ateliers municipaux. Il s'agira de réorganiser les espaces de stockage, de créer des vestiaires masculins et féminins, de renforcer la sécurité des agents (notamment garde-corps avec barrières écluses pour les zones de stockage situées en hauteur).

Le projet prévoit à l'extérieur, l'aménagement d'une piste de lavage de véhicules avec récupération des eaux vers un séparateur à hydrocarbures sera créée.

Une zone de stationnement avec revêtement de type bicouche sera agencée à l'arrière du bâtiment pour les véhicules des agents, de façon à libérer l'entrée principale devant le bâtiment et faciliter ainsi la manœuvre des véhicules de livraison. Compte tenu des délais incompressibles dans le cadre de l'appel d'offres, les travaux devraient débuter en décembre 2025.

Placette et rue du Marché

En septembre, les travaux de réaménagement de la placette au bout de la rue du marché démarreront. Plusieurs objectifs sont recherchés :

- Favoriser le stationnement minute et empêcher le stationnement « sauvage »
- Végétaliser l'espace et l'ombrager dans une logique d'adaptation aux aléas climatiques (remplacement des tilleuls dangereux)
- Mettre en valeur la vue dégagée sur la place de la Paix.

Lors d'une réunion avec les riverains du quartier, le projet de végétalisation de la rue du marché a été présenté aux habitants et/ou propriétaires de la rue du Marché. Un dispositif de treilles est prévu pour végétaliser les murs.

Ombrières photovoltaïques de l'école maternelle



Cette insertion montre l'importance du préau qui abritera les enfants en cas de pluie et produira de l'électricité le reste du temps !

Travaux & cadre de vie

UNE SAISON AVEC LES ESPACES VERTS : vers la première fleur ?



Afin de valoriser sa démarche d'embellissement paysager, la Commune a candidaté au concours Villes et Villages Fleuris : le service espaces verts a travaillé ferme pour adapter ses pratiques à ce référentiel écologique en lien avec les problématiques de réchauffement climatique.

A l'heure où nous imprimons, le résultat de ce concours n'est pas encore connu : pour autant, cette candidature a constitué une belle motivation pour les agents chargés du fleurissement, mais surtout, elle a apporté une aide méthodologique notable pour améliorer tant l'esthétique que la gestion des espaces verts.

Respecter la nature

A Montendre, de nombreuses actions de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager ont été réalisées ces dernières années ; les chantiers en cours (parvis de l'église) ou à venir (placette rue du marché) accordent aussi une large place au végétal.

Le 0-pesticide, la végétalisation des espaces, l'enherbement des cimetières, l'acceptation de flore spontanée sur certains espaces, le choix des essences et l'augmentation de la palette végétale vont dans le sens d'une plus grande biodiversité. Ces éléments ont été significatifs pour l'obtention du label station verte.

L'équipe de Clément Bernard et Louisiane Bernard a, au fil des mois, mis en place la gestion différenciée des espaces : leur entretien est différent selon leur utilisation et leur fréquentation. La tonte doit être raisonnable : ni trop courte, ni trop souvent. On réutilise l'herbe de tonte pour le compost et prochainement, les ateliers municipaux seront dotés de récupérateurs d'eau.

Les massifs sont progressivement paillés. Le but est de faire vivre le sol, de l'enrichir et d'éviter l'évaporation.

Les résines autour des pieds d'arbres plantés en milieu urbain sont retirées une à une : elles les empêchent de respirer et les étouffent.

En centre-ville, le fleurissement a été réalisé avec une combinaison de plantes vivaces et annuelles pour rendre plus esthétique ces espaces partagés. Les parterres sont entourés de ganivelles, afin d'éviter que les animaux aillent y gratter ou pire. Sur les zones de passage (rue Jacques Baumont, avenue de la République), le choix a été fait d'essences plus frugales et plus couvrantes. Les jachères fleuries demandent peu d'entretien, elles apportent de la couleur et attirent une multitude d'insectes pollinisateurs essentiels !.

A la salle municipale et à l'école maternelle, des tontes différenciées, créant des cheminements et préservant la biodiversité, ont été mises en œuvre, les enfants adorent !

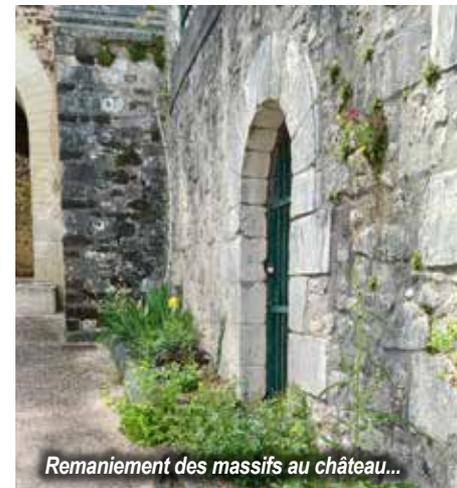
Fleurir différemment

On ne fleurit pas moins, on fleurit mieux, avec des essences moins gourmandes en eau, résistantes à la sécheresse, plus durables. On apporte aussi de la verdure et des ombrages dès que c'est possible. Ainsi, rue du Marché, les propriétaires des bâtiments ont donné leur accord pour fixer des treilles au mur afin de faire courir de la végétation. Les habitants vont pouvoir participer, en arrosant quand cela sera nécessaire, trop contents de voir leur rue végétalisée. La population s'approprie ainsi l'espace public, avec notamment le fleurissement des trottoirs avenue de la République ou l'ouverture

du verger derrière la mairie.

La démarche participative et éducative est en effet au cœur de cette démarche : les élèves de SEGPA ou ceux des écoles participent régulièrement à des sessions de plantations ou de désherbage manuel.

A Chardes et Vallet, la démarche est partagée : arboretum, végétalisation des façades, semis de jachères fleuries, etc.



Les cahiers de Rachel

Alain Pons, ancien maire de Teuillac (3) est venu raconter aux élèves de CM2 sa longue quête pour connaître l'histoire de Rachel, jeune juive raflée à dans son village en janvier 1944 et morte en déportation à Auschwitz-Birkenau.

En 1985, Teuillac (près de Bourg-sur-Gironde), célèbre les 100 ans de son école communale : les habitants apportent des objets anciens, des vieux cahiers d'écoliers. Parmi ces objets, les cahiers de Rachel Taytel, 12 ans : or, lorsque Alain Pons commence à interroger ses administrés, personne ne se rappelle de cette élève. Il lui faudra s'armer de patience et d'écoute pour découvrir la vérité.

Une enquête longue de trente ans

Cette enquête va s'étendre sur plusieurs décennies. Au fil de ses recherches, Alain Pons va lever le voile sur le terrible destin de la famille Taytel et comprendre les raisons du silence de toute une génération. Il rencontre Boris Cyrulnik, Ginette Kolinka, épiluche les archives... et finit par rencontrer des membres de la famille de Rachel qui ne savent rien de son cruel destin.



Alain Pons, ancien Maire de Teuillac, lors de sa rencontre avec les CM2 de l'école Jacques Baumont

Cette quête de vérité, Alain Pons la poursuit et continue à témoigner, à travailler avec des jeunes pour documenter cette tragique histoire, pour la sortir de l'oubli. Elle a récemment fait l'objet d'un documentaire visible sur la plateforme France.tv (*Les cahiers de Rachel*).

Il est venu témoigner de cette singulière histoire auprès des écoliers de Montendre et répondre à leurs questions sur la déportation, le nazisme et le devoir de mémoire.

Des horizons européens grâce au programme Erasmus+

Depuis 2024, les établissements scolaires de Montendre, Donnezac, Courpignac et Sousmoulins participent au programme Erasmus+. Ce dispositif européen permet de développer des projets de mobilité, pour les élèves comme pour les personnels éducatifs, avec un objectif commun : favoriser l'ouverture culturelle, renforcer le sentiment de citoyenneté européenne et enrichir les pratiques pédagogiques. Céline Briaud est coordinatrice Erasmus du consortium collège de Montendre et des 4 écoles du secteur.

Les mobilités de groupe d'élèves offrent aux jeunes la possibilité de découvrir d'autres pays, et de tisser des liens avec des camarades européens. Cette année, notre territoire a accueilli :

- 6 jeunes Lettons accompagnés de leurs professeurs
- 12 élèves Italiens et leurs enseignants
- 53 élèves espagnols accompagnés de leurs professeurs.

Par ailleurs, une classe de CM2 de Donnezac a eu la chance de partir en mobilité à Onda, ville espagnole jumelée à Montendre, dans le cadre de l'échange entretenu avec Onda depuis 26 ans. Ce partenariat historique permet chaque année de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre nos deux communes et nos établissements scolaires.

Mobilités et opportunités pour les professeurs et les autres personnels éducatifs

Erasmus+ permet aussi des mobilités individuelles pour les personnels des établissements scolaires. Cette année, des enseignants et personnels éducatifs ont effectué des séjours de formation et d'observation (*job shadowing*) à l'étranger (Espagne, Finlande, Laponie, Sicile, Lettonie et au Danemark) découvrant de nouvelles méthodes de travail grâce à l'échange avec leurs homologues européens. Ce n'est pas tout : trois personnels partiront prochainement en stage linguistique d'anglais, pour renforcer leurs compétences et mieux accompagner leurs élèves dans l'apprentissage des langues.

D'autres projets s'annoncent pour l'an prochain, grâce à de nouveaux partenariats en cours de développement, en

Allemagne, en Italie et dans d'autres pays européens.

Ces dynamiques renforcent davantage l'ouverture internationale de notre communauté éducative et offrent de belles perspectives à nos élèves et nos enseignants.

Toutes ces expériences, rendues possibles grâce au soutien de l'Union Européenne, contribuent à la vitalité de notre communauté éducative et à la construction d'une véritable culture européenne chez nos jeunes.



Session de job shadowing à Saragosse pour les personnels et enseignants de l'école Jacques Baumont



Accueil de la délégation des enseignants de Onda par la municipalité de Montendre

Urbanisme & cadre de vie

Le PPRIF : pourquoi le conseil municipal a voté contre ?

Le PPRIF (Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt) de la Double Saintongeaise : un frein à l'aménagement du territoire communal

Le 20 mars dernier, consulté sur le projet de PPRIF de la Double saintongeaise présenté par les services de l'Etat, le conseil municipal de Montendre a rendu, à l'unanimité, un avis défavorable. Si la démarche de principe de ce document est partagée par les élus, les mesures décrétées sont, en revanche difficilement acceptables car trop contraignantes pour le développement communal.

Un dialogue compliqué avec les services de l'État

Depuis 2018, l'élaboration du PPRIF préoccupe l'équipe municipale. Ce Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt, initié par le préfet dans les zones où la protection contre les incendies le rend nécessaire, définit les mesures de prévention à mettre en œuvre face aux risques d'incendies.

Dans un territoire fortement boisé qui a subi par le passé de graves épisodes d'incendie du massif forestier, **les élus ne peuvent qu'adhérer à la nécessité de ce plan de prévention.**

En revanche, ils remettent en cause la méthode même de son élaboration, contestent des décisions prises hors sol et sans souci de la réalité, remplies de contradictions : depuis 2018, malgré de nombreuses réunions bilatérales avec la DDTM (direction des territoires et de la Mer), les élus en charge de ce dossier ont le sentiment de ne pas avoir été entendus. Ils considèrent que le document sur lequel ils ont dû se prononcer (et qui a été soumis à enquête publique) n'est pas recevable en l'état.

Des mesures extrêmement contraignantes et parfois confuses

Les élus ont ainsi émis plusieurs réserves sur des règles trop floues, souvent contradictoires et parfois contraires aux instructions ministérielles.

Sont ainsi pointés :

- Le principe d'inconstructibilité après incendie d'origine feu de forêt (et ce quel que soit le niveau de risque) qui constitue une restriction forte au droit de propriété et fait craindre des indemnisations insuffisantes par les compagnies d'assurances
- Le zonage :

- Village vacances et zone touristique du lac : la commune souhaite que l'ensemble du parcellaire du village vacances ainsi que le parcellaire du parc de loisirs Mysterra soient classés en zone bleue. Il s'agit en effet d'équipements touristiques dont la défendabilité a été renforcée afin de combattre au mieux d'éventuels feux de forêts. Rendre une partie de ces zones inconstructibles entrave fortement le développement touristique sur le secteur, alors même que des efforts constants ont été déployés en vue de prévenir le risque d'une part, et d'assurer une bonne défendabilité de la zone d'autre part ;

- Ancienne briqueterie : la commune demande à ce que le zonage prenne en compte le caractère non boisé d'une grande partie de la zone : la parcelle est pour une grande partie bâtie (à caractère industriel), une autre partie est couverte par un étang. Le boisement est ainsi contenu au centre de la parcelle, et non sur la totalité.

• Sur les mesures de prévention et de sauvegarde : le conseil municipal demande un accompagnement spécifique de l'État et de ses services sur ces obligations qui vont impacter considérablement son niveau de responsabilités, eu égard à la typologie de notre commune rurale, peu dotée en ingénierie.

Les conséquences pour la commune en termes d'investissements d'aménagements et pour les habitants ne sont pas acceptables en l'état.

Ce PPRIF tel quel, suscite également de grandes inquiétudes quant à l'impact sur la responsabilité civile voire pénale de l'élu pour la mise en œuvre et le suivi de ce PPRIF,

associé aux OLD (obligations légales de débroussaillage).

Le conseil municipal a estimé qu'il ne lui appartient pas de mettre en œuvre et suivre l'application de ce plan aux difficultés d'application trop importantes.

Neuf communes du sud Saintonge sont concernées

Montendre n'est pas la seule commune du territoire à être affectée par ce PPRIF : Bédénac, Busac-Forêt, Cercoux, Chepniers, Clérac, Montguyon, Montlieu-la-Garde et Saint-Aigulin le sont également. C'est pourquoi les maires de ces communes se sont réunis à plusieurs reprises pour mettre en œuvre un front commun et organiser la réponse aux services de l'État dans le département.

Ces neuf communes ont ainsi organisé leur contestation en s'accordant sur des délibérations semblables pour émettre un avis défavorable à ce PPRIF, réclamant des mesures proportionnées à un juste équilibre entre prévention des risques et contraintes pour leurs territoires.

La communauté des communes de la Haute Saintonge et son président soutiennent cette mobilisation : le conseil communautaire s'est prononcé favorablement à la motion présentée par les 9 maires.

Les neuf communes du massif de la Double Saintongeaise comptent bien rester mobilisées et solidaires !



Sensibilisée depuis des années aux risques de feux de forêt, Montendre a interdit l'accès des véhicules au massif forestier, qui est fermé par des barrières.

Coupez l'eau aux moustiques tigrés !

Le moustique tigre est présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine (hormis la Creuse). Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole mais sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de Dengue à la Réunion et à la Martinique pour la France). Elles peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes. Ce pourrait être le début d'une épidémie.

Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : coupez l'eau aux moustiques ! !

Le moustique tigre est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !

Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille ! PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bêche, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES où le moustique pond et prolifère.



Lutte contre le frelon asiatique : et si on s'y mettait tous ensemble ?

Lors d'une soirée organisée au cinéma Andronis, Maurice Douteau, apiculteur local, est venu prodiguer ses conseils dans la lutte contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique (ou *Vespa Velutina*) est un insecte très agressif qui menace la biodiversité en s'attaquant aux abeilles, il est aussi très dangereux pour l'être humain, c'est pourquoi il est nécessaire de freiner son développement.

De février à mai, seules les reines ont échappé à l'hiver. Elles sont à la recherche de sites pour créer leur nid : c'est donc le moment idéal pour les piéger : une reine supprimée = 1 nid qui ne sera pas créé, sachant qu'un nid de frelons pourra abriter dans quelque temps de 1 000 à 3 000 de ces insectes dont l'espèce est hautement invasive.!

Des dispositifs existent pour les piéger ces reines, mais comme l'a souligné notre spécialiste, il est fondamental de n'utiliser que des pièges sélectifs : sinon vous allez piéger et faire mourir d'autres insectes comme les abeilles ou d'autres pollinisateurs moins connus mais tout aussi utiles au maintien de la biodiversité.

Ainsi, Maurice Douteau a conseillé plusieurs produits à choisir de préférence (à retrouver sur notre site Internet) et a aussi donné la recette du mélange qui va attirer les reines : il est composé à 3 parts égales de sirop de fruits rouges, de vin blanc et de bière (de préférence bière brune).

Ce mélange devra être renouvelé tous les 8 à 10 jours, car en s'oxydant, l'alcool va perdre de son pouvoir d'attraction sur les frelons.

Le piège ainsi alimenté de son mélange « attractant » devra être installé à 1,5 m environ du sol et à l'abri des courants d'air. Il est déconseillé de le poser sur le rebord d'une

murette où il constituerait un danger pour les lézards.

La sélectivité du piégeage est primordiale : le frelon asiatique est dangereux et nuisible, les autres petites bêtes sont non seulement inoffensives mais contribuent aussi à l'équilibre de la nature, il est donc essentiel de les préserver. Choisissez donc votre piège avec soin en privilégiant les produits conseillés par les apiculteurs ou les sites d'apiculture.

En conclusion, la lutte contre le frelon asiatique est indispensable et s'opère en deux temps ;

- **Une lutte préventive** par la pose de pièges spécifiques à la sortie de l'hiver permettant de capturer les reines fondatrices à l'origine d'un nid par reine.

- **Une lutte curative** par la destruction des nids identifiés. Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, informez-en sans délai la mairie mais n'intervenez surtout pas vous-même. La destruction du nid sera réalisée par un professionnel agréé.

NB : La commune de Montendre prend en charge la moitié de la facture pour les destructions chez les particuliers habitant la commune (sur présentation de photos et factures).



Communes associées

A Chardes

Un soin tout particulier est apporté et à l'entretien des espaces verts et de nouvelles réalisations ont été mises en œuvre : une partie de la façade de la mairie et le mur des ateliers ont été végétalisés. Le long de la départementale, la bâche a été retirée des massifs et les agents ont planté des végétaux couvrants nécessitant peu d'entretien. Courant mai, les écoliers ont participé à des ateliers plantations dans le square : ils ont réalisé **un carré d'aromatiques** (menthe, persil, ciboulette...) et planté des tomates et des salades dans le **potager**. Les enfants ont aussi planté des succulentes, petites plantes décoratives très résistantes.

Ce square et ses aménagements sont des espaces à partager : les habitants sont invités à en profiter et à les faire vivre. On peut cueillir quelques tomates, un petit bouquet de persil ou du thym, mais on peut également prendre quelques minutes pour arroser, surtout en cas de fortes chaleurs.

Dans le square, la **boîte à livres**

permet de partager les livres que l'on a aimés : n'hésitez pas à la faire vivre et déposez les livres que vous ne lisez plus ou venez chercher de nouvelles lectures !

Droits et devoirs

- Les particuliers doivent faucher les banquettes et fossés devant leur propriété,
- En amont de tout aménagement (cabane de jardin, clôture, etc.), il faut se renseigner à la mairie pour savoir si une autorisation d'urbanisme est nécessaire et se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme.
- Rappel : l'écobuage est interdit : les déchets verts sont à porter à la déchetterie ou à réutiliser dans votre compost ou en paillage de vos plantations. Rien ne se perd...

Chardes est un petit village accueillant, c'est vous qui le faites vivre, en participant aux animations locales, en vous entraînant entre voisins et en partageant les bons comme les mauvais moments. Tous ensemble, continuons à perpétuer ces valeurs et ces bonnes habitudes !



Les élèves de Chardes avec leurs maîtres Valentin et Carine, accompagnés de Marine, Cyndy et Emmanuelle.



Le carré de plantes aromatiques



Tomates et salades

A Vallet

Cadre de vie

Les travaux de plantations de l'arboretum se sont poursuivis et sont maintenant achevés.

Dans le prolongement de ces opérations, une haie a été plantée autour du dispositif d'assainissement individuel pour protéger cet espace.

La haie devant la salle des fêtes a été arrachée et fera bientôt place à de nouveaux aménagements.

En mars, une opération Nature Propre a été menée avec la Fédération de Chasse pour ramasser les déchets.

Une étude est en cours pour l'entretien de l'étang et la nécessité d'une éventuelle vidange.

Animations

Au printemps, le comité des fêtes a organisé un concert philharmonique dans l'église St Babylas qui a réuni une cinquantaine de personnes.

Les bénévoles sont maintenant affairés à préparer la prochaine édition des journées du patrimoine qui aura lieu le 20 septembre prochain.

Communications

L'Antenne 4 G sera mise en service le 4 août prochain, mettant fin aux difficultés d'accès au réseau téléphonique que rencontrent jusqu'à présent de nombreux Valletais.



Plantations de la haie par les écoliers



L'antenne 4 G opérationnelle début août



Opération nature propre : de nombreux déchets ont été ramassés dans les espaces naturels et au bord des routes.

Montendre Avenir

A tous les citoyens de Montendre-Chardes-Vallet.

Voici quelques propositions pour vivre heureux dans notre cité récemment labellisée Station Verte.

Tes fruits tu récolteras. Des radis, du persil tu sèmeras, des salades, des tomates ou des courges dans ton jardin ou dans un des jardins partagés mis à ta disposition, tu planteras.

Aux pollinisateurs, merci tu diras. Pour protéger les abeilles domestiques, des pièges à frelons asiatiques, tu installeras. Des fleurs mellifères tu sèmeras. Des nichoirs et des maisons pour les chauves-souris, tu installeras. Les oiseaux, tu nourriras, les hérissons tu respecteras mais les moustiques tigres tu chasseras.

Tes déchets, tu trieras. Dans ton composteur ou dans celui qui sera partagé avec ton groupe d'immeuble, tu les déposeras. Un récupérateur d'eau, tu installeras.

Les mardis soirs, dans le centre-ville de Montendre tu dîneras. Dans le bassin ludique tu nageras. Au tennis tu joueras.

A la Fête de la musique au Centre culturel tu danseras. A la Rando nocturne de Chardes tu participeras. Au Freemu-sic près du lac, les musiciens et les chanteurs, tu écouteras.

Au théâtre de Drôles de Mômes tu applaudiras

A la brocante de Chardes ou dans la brocante du centre-ville de Montendre, tu chineras.

Le 14 juillet dans Montendre, tu défileras. Au bal des Pompiers devant la caserne, tu mangeras et tu danseras.

A Vallet, à la Féria hispano germanique (repas, toro de fuego, majorettes, DJ), tu assisteras. Alors, un agréable été tu passeras !!!

Marie Gruel, Roseline Lathière-Joly et Pascal Leray.

Vivre Montendre Ensemble

Au cœur de la Haute-Saintonge, Montendre est une commune à taille humaine, où qualité de vie et respect de l'environnement s'entrelacent harmonieusement. Forte de son patrimoine naturel et de sa volonté affirmée d'agir pour un avenir durable, Montendre poursuit sa transition vers une ville nature, apaisée et accueillante. Labellisée « *Station Verte* » depuis avril dernier, elle s'inscrit dans une dynamique de tourisme durable, soucieuse de préserver ses paysages, sa biodiversité et son cadre de vie, mais également de valoriser les produits de son terroir et ses spécificités.

Située entre forêt de pins et terres vallonnées, Montendre bénéficie d'un environnement exceptionnel que la commune valorise avec soin. Le lac Baron-Desqueyroux, espace naturel et lieu de détente, a fait l'objet d'aménagements favorisant à la fois la biodiversité et l'accueil du public : entretien de la tourbière, jeux pour enfants, sentiers découverte, parcours sportif...

Le début de la transformation du centre-ville, avec la rénovation de la place de l'Église et de la place de la Paix, les massifs fleuris entretenus avec des pratiques écoresponsables, des essences choisies pour leur durabilité et leur frugalité, le lancement des façades végétalisées, tout cela témoigne de cet engagement en faveur d'un urbanisme doux et végétalisé.

Montendre a abandonné l'usage de produits phytosanitaires depuis plusieurs années, privilégiant le désherbage mécanique et manuel ; le paillage naturel a également été introduit dans certains secteurs, participant à la fois à la gestion durable des espaces verts et à la sensibilisation des habitants à la préservation de la nature. Les écoles et les associations locales participent activement à cette dynamique par divers projets, jardins familiaux, compostage collectif, repair café, gratiféria ou ateliers sur la biodiversité.

Aujourd'hui, Montendre ambitionne de franchir une nouvelle étape en obtenant sa première fleur du label « *Villes et Villages Fleuris* ». Cette reconnaissance viendrait saluer les efforts entrepris par la municipalité, les services communaux et les habitants pour faire de leur ville un lieu plus vert, plus solidaire et plus résilient. Une ville où il fait bon vivre, en harmonie avec la nature et tournée vers l'avenir.



Plus de 2,8 tonnes d'objets en tout genre ont trouvé une seconde vie grâce à la 7e gratiféria de LA Maison Pop'



Triathlon des Pins (Photo triathlon Club)



Succès du 3e festival d'échecs de Montendre ! (photo Montendre Echecs)



Près de 200 coureurs, formant une foule bigarrée et joyeuse, ont participé à la première édition de la course à la bière de Rock en Tête (photo Johan Sitz)

VILLE DE MONTENDRE



SAM 6 sept.

FORUM DES ASSOCIATIONS

14h-18h

GYMNASSE DE MONTENDRE

EDITION 2025



ENTRÉE GRATUITE

10^{es} SALON DU LIVRE DE MONTENDRE

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

40 AUTEURS

10H 18H

EXPOSITIONS ET ANIMATIONS :
SCÈNE DE CRIME

SALLE MUNICIPALE CLAUDE AUGIER MONTENDRE